

INFO SAISON MOTOCROSS 2019

Mise à jour 12/12/2018

Catégories et classes – Ages – Numérotation – couleurs des plaques numéros

65cc

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
65cc	de 8 jusqu'à 12 jaar (2006)	A partir de 1	Noir / chiffres Blanc

Jeunes

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Jeunes	de 11 jusqu'à 14 ans (2004)	A partir de 1	Noir / chiffres Blanc

Espoirs 125

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Espoirs	de 14 jusqu'à 17 ans (2001)	A partir de 1	Noir / chiffres Blanc

Juniors 500 / Seniors 500

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Juniors 500	de 15 jusqu'à 27 ans (1991)	A partir de 1	Blanc / chiffres Noir
Seniors 500	de 28 ans	A partir de 1	Bleu / chiffres Blanc

Juniors 250 / Seniors 250

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Juniors 250	de 15 jusqu'à 27 ans (1991)	A partir de 1	Blanc / chiffres Noir
Seniors 250	de 28 ans	A partir de 1	Bleu / chiffres Blanc

Nationaux 500 / Inters 500

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Nationaux 500	de 15 jusqu'à 50 ans (1968)	A partir de 1	Noir / chiffres Blanc
Inters 500	A partir de 15 ans	A partir de 1	Blanc / chiffres Noir

Nationaux 250 / Inters 250

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Nationaux 250	A partir de 15 ans	A partir de 1	Noir / chiffres Blanc
Inters 250	A partir de 15 ans	A partir de 1	Blanc / chiffres Noir

Side-car

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Side-car	A partir de 16 ans	A partir de 1	Jaune / chiffres Blanc

Quads

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Quads Open	A partir de 16 ans	A partir de 1	Jaune / chiffres Noir

Loisirs (licence 1 manifestation)

Classe	Age	Numérotation	Couleur fond / Chiffres
Loisirs Open	A partir de 15 ans	A partir de 1	libre

La limite d'âge minimum débute le jour de l'anniversaire du pilote. Les pilotes qui ont atteint l'âge maximal de leur catégorie dans le courant de la saison peuvent la terminer dans leur catégorie ou changer vers une catégorie supérieure. Une fois que le choix a été fait, celui-ci deviendra définitif.

Numérotation

Conformément au point ci-dessous. Pour plus d'info concernant les plaques numéros, consultez le règlement motocross 2018 – article 02 via le lien suivant : [Règlement Motocross](#)

- **Les participants au Championnat du Monde ou Championnat d'Europe maintiennent leur numéro du mondial/Europe attribué par la FIM ; la FIM Europe ou le promoteur Youthstream** sauf décidé différemment par le collège pour le chronométrage. Le numéro de course pour les licenciés 1 manifestation et licenciés étrangers est attribué par le Collège national pour le Chronométrage.

Les numéros de course de **2018** seront réservés aux mêmes coureurs jusqu'au 15 février **2019**. Ils ne peuvent être définitivement attribués qu'après réception du paiement de la licence. Concrètement cela signifie que, si un pilote désire conserver son numéro de course de 2018, il devra régler sa licence avant le 15 février 2019. A partir du 16 février 2019 les numéros de course non réservés seront libérés et il se peut que vous receviez éventuellement un autre numéro. Les nouveaux coureurs pourront demander un numéro qui n'était pas attribué en 2018.

Attention: à partir de 2019 les coureurs des catégories juniors-seniors-nationaux-inters pourront choisir un numéro à partir de 1. Pour les coureurs ayant un numéro identique en 2018 (ex. pilote juniors 250 et pilote nationaux 250) le coureur de la catégorie supérieure pourra conserver son numéro (nat 250) et le pilote de la catégorie inférieure (jun 250) devra choisir un autre numéro libre. L'application My FMB-BMB proposera à ces coureurs leur numéro de course 2018 majoré de 100. Toutefois, ils pourront également choisir un numéro libre dans la liste.

Promotions obligatoires

Les coureurs suivants devront monter vers une catégorie supérieure :

- Nat 500: Jochem WALCKIERS, **Jérôme BENONIT, Kevin VANGENECHTEN**
- Nat 250: Tallon VERHELST, **Tanguy GABRIEL, Kristof VAN VAERENBERGH**
- Juniors 500: Corentin MARY, **Maxime LURKIN, Melvin CLARINVAL**
- Juniors 250: Mattéo PUFFET, **Charly COLART, Adrien WAGENER**
- Seniors 500: Didier GHAYE, **Patrick GOETHALS, Jimmy GODDET**
- Seniors 250: Moreno LUBKEMANN, **Jan BLANCQUAERT, Eddy 'S JONGERS**

*** Le Conseil d'Administration a lors de sa réunion du 12/12/2018 annulé la décision du Groupe de Travail de Motocross limitant la promotion obligatoire au champion uniquement. L'article 6.C du règlement de motocross 2018 est donc d'application.**

Prix d'inscription :

- Prix d'inscription épreuves nationales/Europ.: 15 EUR pour les licenciés FMB – 20 EUR pour les non-licenciés FMB
- Prix d'inscription épreuves internationales : 20 EUR pour les licenciés FMB - 25 EUR pour les non-licenciés FMB

Cylindrées

- - 125cc: pour des machines jusqu'au 125cc 2-temps
- - 250cc: pour des machines jusqu'au 250cc 2-temps et 4-temps
- - 500cc: pour des machines à partir de 251cc jusqu'au 500cc 2-temps et 4-temps

Transpondeurs

Les licenciés FMWB/VMBB pourront acheter un transpondeur auprès de la firme mylaps (www.mylaps.com). Ils devront communiquer le numéro du transpondeur au secrétariat de leur Fédération Affiliée (VMBB ou FMWB).

Les licenciés à la journée devront le louer auprès de la FMB. Un coureur doit participer pendant toute la saison avec un transpondeur enregistré avec sa licence.

Environnement

L'utilisation d'un tapis environnemental est obligatoire. La sanction suivante est prévue: exclusion de l'épreuve.

La FMB ne possède plus de stock des tapis environnementaux. Les coureurs devront les acheter directement auprès d'un des différents fournisseurs sur le marché.

L'utilisation des détergents (savons,...) est strictement interdite lors du lavage des motos.

Protection des yeux: Le port des visières jetables (tear off's) est interdite

Accord de collaboration avec d'autres fédérations de motocross

La FMB a conclu un accord de collaboration avec la fédération VLM/JMS (www.vlmcross.be) par l'intermédiaire de ses fédérations affiliées, VMBB et FMWB. S'il n'y a pas d'épreuve reprise au calendrier de la fédération à laquelle le pilote est affilié, le pilote peut participer à une épreuve de l'autre fédération sur présentation de sa licence. S'il y a une épreuve qui est reprise au calendrier de la fédération à laquelle le pilote est affilié, le pilote peut participer à une épreuve de l'autre fédération, sur présentation d'une autorisation de sortie de sa fédération. L'assurance de la fédération à laquelle le pilote est affilié couvre la participation à cette épreuve.

Pour les épreuves VLM/JMS inscrites au calendrier de la FMB les classes 65cc et Jeunes auront leur essais et courses le samedi. Le barème prix prévu par la VLM/JMS est d'application sur base du classement 'scratch' des manches (coureurs FMB et autres). Les points du Championnat de Belgique ne seront qu'attribués aux licenciés FMB.

Changements importants saison 2019

Classes et catégories 2018 : voir premier ci-dessus

- Nouvelle classe 65cc : classe obligatoire – âge de 8 à 12 ans – petites et grandes roues acceptées – essais 5 min. libre + 10 min. chronométrés – Courses 12 min. + 1 tour
- Nouvelle classe Loisirs/Recreanten Open: classe facultative uniquement accessible aux licenciés 1 manifestation

Promotions

Les **champions seniors, juniors, nationaux** sont obligés de monter vers une classe supérieure (classement final CB 2018). Aucune promotion obligatoire en Espoirs sauf si un coureur a remporté le titre national à deux reprises

Autres modifications :

- S'il y aura plus de 48 coureurs juniors/seniors les meilleurs coureurs du classement scratch (juniors+seniors) établi après les essais, participeront aux courses de la catégorie nationaux/inters (ex. 55 coureurs : 7 meilleurs coureurs rouleront Nat/inters, les autres 48 coureurs rouleront en

- Juniors/seniors). Ils recevront les points attribués dans la catégorie Juniors ou seniors (attribution des points aux coureurs participant en Nat/inters suivi des coureurs participant en juniors/seniors)
- Maillot national – ajout: le maillot national doit être porté lors d'au moins une manche. Les coureurs qui ne porteront pas ce maillot n'auront pas droit aux prix. Le maillot n'est pas obligatoire pour le champion Belgian Masters
 - Barème prix: ajout: pour toutes les épreuves où un accord de collaboration a été conclu avec une autre fédération de motocross, les coureurs avec une autorisation de la fédération concernée aura droit aux prix.
 - Licences 1 manifestation: à partir de 2019 il sera possible de souscrire la licence 1 manifestation via l'application digitale My FMB-BMB. Il restera toutefois possible d'émettre cette licence également sur place. Cette licence ne peut plus être délivrée à des mineurs résident à l'étranger. Pour les mineurs belges la légalisation de la signature des représentants légaux restent obligatoire.

Licence Europe Open

A partir de 2019 il n'y aura qu'un type de licence, la licence Europe Open qui remplacera la licence nationale. Cette licence permettra aux coureurs de participer aux épreuves inscrites au calendrier FMB et FIM Europe et comprend également une assurance individuelle lors des entraînements en Europe.

Tous les licenciés de Motocross sont assurés (assurance individuelle accident) :

- lors de leur participation aux épreuves inscrites au calendrier FMB (en Belgique et à l'étranger)
- lors de leur participation à des épreuves à l'étranger inscrites au calendrier Europe Open de la FIM Europe (site web www.fim-europe.com – rubrique sport – motocross – open calendar)
- lors de leur participation à des entraînements libres en Belgique et à l'étranger – assurance 24H/24H
- lors de leur participation aux épreuves de la VLM (voir point accord de collaboration avec les autres fédérations de motocross)

Les licenciés pourront souscrire une Option Responsabilité Civile valable lors des entraînements sur circuit permanent en Belgique, France et Pays-Bas. Cette option permet de ne pas devoir acheter un 'Pass circuit' de la FFM pour les entraînements en France. Une attestation spécifique sera délivrée avec la licence.

La FMB, la VMBB et la FMWB ont développé une application digitale pour les demandes de licences de types sportives et loisirs. Vous pouvez installer cette application "My FMB-BMB" sur votre ordinateur ou laptop en utilisant le lien publié sur la page d'accueil de la FMB ou via le lien suivant : <http://fmb-bmb.magelan.be/>

L'application sera également prochainement disponible sur smartphone et tablette (via Apple et Google play store).

Les demandeurs d'une licence 2019 annuelle doivent être en ordre (dossier complet rentré à la FA et paiement enregistré par celle-ci) pour le **lundi midi** avant une épreuve qui se déroule le dimanche.

Le règlement Motocross 2019 complet sera bientôt disponible sur le site Internet de la FMB : www.fmb-bmb.be